

DOSSIERS FERMÉS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 11 mars 2013

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Diane Arseneault	<p>Madame Diane Arseneault; conseil d'arrondissement du 11 mars 2013 :</p> <p>Mme Arseneault discute des problèmes de bruit générés par un ballon-poire installé en cour arrière par l'un de ses voisins. Elle dit subir une perte de jouissance due à cette cohabitation. Elle réclame une intervention de la Ville pour mettre fin à cette situation.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, INFORME QU'IL EST AU FAIT DE LA SITUATION. IL EXPLIQUE QUE DES VÉRIFICATIONS DEFRONT ÊTRE EFFECTUÉES, POUR S'ASSURER QUE LE BRUIT ENGENDRÉ PAR PERCUSSION DEMEURE BEL ET BIEN ENCADRÉ PAR LA REGLÉMENTATION EXISTANTE.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Jean Duval	<p>Monsieur Jean Duval; conseil d'arrondissement du 11 mars 2013 :</p> <p>Monsieur Duval soulève soumet deux questions au conseil :</p> <p>1) M. Duval rapporte qu'il a reçu un avis de non-conformité à la suite de la visite récente d'inspecteur. Il s'explique mal pourquoi il ne dispose que d'un délai de trente jours pour retirer une remorque entreposée dans l'entrée véhiculaire de sa propriété. M. Duval demande l'intervention du conseil afin de résoudre cette affaire.</p> <p>2) Question référée. Voir « Dossiers ouverts »</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS ET BUREAU DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, FAIT ÉTAT DE SON DEVOIR DE RÉSERVE AU REGARD DE L'OBSERVANCE RÉGLEMENTAIRE. IL INFORME L'ASSEMBLÉE QU'UNE VÉRIFICATION SERA FAITE À CE SUJET.</p>
M. Paul Marchand	<p>Monsieur Paul Marchand; conseil d'arrondissement du 11 mars 2013:</p> <p>Monsieur Marchand soulève deux suggestions au conseil :</p> <p>1) Monsieur Marchand se questionne sur le comportement des agents de police et sur leurs devoirs au plan déontologique.</p> <p>2) Monsieur Marchand dit constater une détérioration prononcée des routes de l'arrondissement qui demeure imputable à la prolifération des nids de poule. Il souhaiterait que la Ville intervienne en priorité pour résoudre ce problème.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND ACTE DES INTERVENTIONS DU CITOYEN MARCHAND.</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND ACTE DES INTERVENTIONS DU CITOYEN MARCHAND.</p>

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Alfred De Civita	<p>Monsieur Alfred De Civita; Conseil d'arrondissement du 11 mars 2013 :</p> <p>De Civita dit constater une majoration exorbitante des coûts d'un contrat de services professionnels relié à la construction de la future bibliothèque Marc-Favreau.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, DONNE RÉPONSE SUR PLACE, TOUT EN PRÉCISANT QUE LE DOSSIER EN QUESTION TRAITÉ ESSENTIELLEMENT D'UN VIREMENT BUDGÉTAIRE QUI FAIT PARTIE INTÉGRANTE DES 19 MILLIONS \$ DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE CONSACRÉE À LA RÉALISATION DU PROJET. IL AJOUTE ÉGALEMENT QU'IL N'EXISTE PAS DE FRAIS ADDITIONNELS IMPUTABLE AU CONTRAT VISÉ.</p>

DOSSIERS FERMÉS – INTERNET –

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 11 mars 2013

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
			Aucun dossier reçu aux fins de cette séance.